

## LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

<p><b>Thème 3</b> <b>La France et l'Union européenne</b></p> <p>» Affirmation et mise en oeuvre du projet européen.</p> <p>» L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.</p> <p>» La France et l'Europe dans le monde.</p>	<p>L'analyse géographique permet d'aborder l'Union européenne dans une perspective de construction et de politiques territoriales. Cette étude est complémentaire de celle menée au thème 2 d'histoire en cette même classe de 3°.</p> <p>Dans ce contexte (Guerre froide et décolonisation), les étapes et les enjeux de la construction européenne sont à situer dans leur contexte international et à aborder à partir de réalisations concrètes. (= thème 2 histoire)</p> <p>On présente les caractéristiques du territoire de l'UE en insistant sur la position du territoire français dans cette géographie européenne et le potentiel que l'UE représente pour notre pays. On aborde cette question en y intégrant l'examen d'une région transfrontalière.</p> <p>Cette approche permet de poser la question de la place et de l'influence culturelle, géopolitique, économique, de la France et de l'Europe dans le monde, qu'on examine à partir d'exemples concrets.</p>
--	--

### Thème 3 : La France et l'Union Européenne

Chapitre I : Comment le projet européen a-t-il été mis en oeuvre ? Quels sont les enjeux économiques et géopolitiques ?

#### Objectifs de la séquence : histoire du projet européen

- Je connais les **repères** : 1957, le traité de Rome ; les 28 pays membres de l'UE et leurs capitales ; 1992, le traité de Maastricht ; 2002, l'euro ; le Rhin ; l'Ebre ; le Pô ; le Danube ; l'Elbe.
- Je sais **définir les termes** : le marché commun ; l'économie libérale ; la guerre froide ;
- Je connais les **trois principales institutions** de l'UE et leurs localisations.
- Je sais **expliquer un document** étudié en classe.

### I. pourquoi les Européens ont-ils voulu s'unir après la Seconde Guerre mondiale ?

1/ **Le titre** : contexte historique :  
**une union pour le progrès et pour la paix après la WWII.**

2/ **La date** : **traité de Rome signé en 1957** fonde le **marché commun** = libre circulation des biens, des hommes et des capitaux. CEE

**Affiche italienne 1957**  
*Europa unita per il progresso  
et per la pace*  
**Page 175**

**4/ Les six femmes :**  
les Six adhèrent  
aux valeurs démocratiques  
et à l'**économie libérale**  
de l'Ouest.

**3/ La carte en fond :**  
les Six sont à l'ouest.  
Contexte de la **Guerre froide**.

## II. Comment les Européens ont-ils construit leur union ?

Texte n°4 p. 175 : le Traité de Rome créant la CEE en 1957.

### 1/ Des institutions communes

La CEE fondée en 1957 s'est dotée d'institutions, comme un véritable Etat :

Le **Parlement européen** siège à Strasbourg et à Bruxelles. Adopte les règlements et directives.

La **Commission européenne** siège à Bruxelles. Propose les règlements et directives.

La **Cour de Justice** de l'UE siège à Luxembourg. Veille au respect des règlements et directives par les Etats membres.

Distribuer le polycopié sur les institutions de l'UE.

### 2/ Un élargissement progressif.

1957 : six membres fondateurs

2014 : 28 membres (le plus récent : la Croatie en janvier 2013).

Polycopié : carte de l'élargissement de l'UE.

### 3/ L'approfondissement des institutions.

Texte n°1 p. 184 : « François Mitterrand annonce : la création de l'UE et le référendum ».

**1992 : traité de Maastricht donne naissance à UE**

= approfondissement des institutions. On passe d'un simple marché commun à une union plus approfondie.

Ex : **-création de l'euro en 2002**  
-citoyenneté européenne (1992)  
-charte européenne des droits fondamentaux (2000)  
-accords de Schengen (1985 appliqués en 1995)

**Devoirs :**

Lire le cours p. 178 + schéma de révision p. 178.